

Compte rendu du 1^{er} Conseil d'Ecole

Ecole de St Bazille de Montmel - Mardi 15/11/2016

Etaient présents :

Parents élus : Mmes Birot, Lepoutre, Uttaro, Pepey, Bouchevreau, Olivier-Grand.

Commission scolaire : Mme Matheron, M Dufour

Enseignants : Mmes Belmessieri, Laporte, André, Castellvi et M Bonnet

Invités : Mme Danti ATSEM et M Lemaître responsable du Temps Périscolaire.

(Les astérisques renvoient au tableau en fin de document).

1° Effectifs / Répartitions - Perspectives pour 2016/2017

➤ Pour l'année en cours :

PS	MS	GS	CP	CE2	CE1	CM1	CM1	CM2	Total
8	13	5	11	8	15	8	11	10	89
26			19		23		21		

Depuis la rentrée de septembre 3 élèves ont été radiés.

➤ Pour 2017/2018

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
11	10	14	6	12	16	9	20	98

Chiffres transmis à la DASEN le 9/10/2016

2° Equipe pédagogique et partenaires

Enseignants	Mme Belmessieri (3/4 temps) Mme André M Bonnet Mme Castellvi (direction) Mme Laporte (1/2 temps)	Classe de PS/MS/GS Classe de CP/CE2 Classe de CE1/CM1 Classe de CM1/CM2 ¼ en PS/MS/GS le lundi ¼ en CM1/CM2 le mardi
A.T.S.E.M. (*)	Mme Danti	Classe PS/MS/GS
AVS co (*)	Mme Santiquet	Classe de CE1/CM1
RASED (*)	Mme Esposito Mme Arnal Mme Clarimon	Psychologue scolaire Maîtresse G Maîtresse E
Médecin de PMI (*)	Dr Fourcadier (Antenne du Conseil Général St Mathieu de T)	
Médecin scolaire	Dr Brun (CMP(*) La Paillade)	

3° Elections des Représentants des Parents d'Elèves

Taux de participation : 64%

Ont été élus avec 100% des suffrages exprimés :

Parents titulaires	Parents suppléants
<i>Mme Birot-Vincent</i>	<i>Mme Bouchevreau</i>
<i>Mme Lepoutre</i>	<i>Mme Lengronne</i>
<i>Mme Uttaro</i>	<i>Mme Olivier-Grand</i>

4°/ Sécurité de l'établissement et des élèves.

➤ Sécurité incendie.

3 exercices d'alerte incendie ont lieu chaque année. Lors de la visite de contrôle des installations et du matériel, il s'est avéré que l'alarme de la classe de maternelle était à changer. Il a également été décidé de poser une alarme dans la classe de CP/CE2 et d'équiper le dortoir et le local technique des nouveaux bâtiments de détecteurs de fumée. Ces installations se feront courant 2017.

➤ Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a été mis à jour et la directrice le présente et fait circuler un exemplaire aux membres du Conseil. Depuis l'année dernière un volet Attentat/Intrusion lui est adjoint. Dans le cadre de ce PPMS, chaque année, 3 exercices spécifiques doivent être effectués : 2 pour risques majeurs accidentels (épisode climatique exceptionnel et accident chimique ou radiologique) et 1 pour menaces majeures intentionnelles (scénario attentat/intrusion).

La rédaction d'un protocole attentat/intrusion et sa mise en place se feront étape par étape avec les différents partenaires concernés : mairie, parents élus, gendarmerie, services spécialisés du Rectorat.

Certains dispositifs sont d'ores et déjà mis en place :

- rappel des consignes de sécurité dans la note de rentrée à destination des familles,
- information orale par la directrice dans les 4 classes lors des réunions de rentrée,
- pose d'une gâche électrique à l'entrée enseignants et à la salle de la Forge,
- postes de communication interne (dans les 4 classes + bureau de M Lemaître + salle de la Forge) qui commandent l'ouverture de ces portes et permettent de communiquer (les portables passant mal selon les opérateurs).

Une réunion d'information réunissant les directeurs volontaires et l'Equipe Mobile Académique de Sécurité (EMAS) s'est tenue le mercredi 9/11. Les préconisations suivantes ont été données :

- prendre le temps de la réflexion en équipe (analyser l'environnement, acquérir une posture mentale par définition « exceptionnelle » et s'y préparer),
- pour des élèves en élémentaire et à fortiori en maternelle, le confinement semble préférable à la tentative de fuite. Il convient donc d'envisager les conditions d'un confinement rapide des élèves dans l'attente des secours,
- le choix du moyen d'alerte en cas d'intrusion peut être différent selon le contexte (téléphone interne mais aussi et simplement la voix ou le fait d'entendre des coups de feu, des cris...),
- moyen de prévenir les secours : téléphone portable (17 ou 112) (le seul poste fixe étant dans le bureau de direction),
- construire ce protocole avec si besoin l'aide de l'EMAS et/ou de la gendarmerie nationale,
- procéder aux exercices avec les élèves de façon progressive et le moins anxiogène possible pour qu'ils puissent, année après année, s'y familiariser et les intégrer (comme c'est le cas pour les alertes incendies).

L'équipe enseignante a décidé de consacrer du temps à l'élaboration de ce protocole. Une première réunion de travail aura lieu le mercredi 23 novembre et la directrice invite les membres du Conseil qui le souhaitent à s'associer à cette réflexion. Mme la maire et des parents élus répondent favorablement.

Les familles seront informées de l'avancée de ce dossier.

Mme la maire demande à la directrice d'adresser aux familles une information concernant la mise en place par la municipalité d'une alerte sms en cas d'évènement exceptionnel relevant du PPMS.

5°/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école reprend in extenso le règlement type départemental. La directrice en fait circuler plusieurs exemplaires aux membres du Conseil avant de procéder au vote.

Le R.I. est adopté à l'unanimité.

Il sera distribué aux familles pour lecture et émargement. Il reste à tout moment consultable auprès de la directrice et en ligne sur le site de la mairie.

6°/ Suivi des élèves

➤ RASED

L'équipe du RASED a rencontré les enseignants le 13/09. Pour l'instant aucun suivi n'est envisagé.

➤ PAI/PAP/PPRE

2 PAI ont été établis pour prise médicamenteuse sur le temps scolaire.

2 PAI pour asthme ont été demandés par les enseignants, sans retour de la part des familles.

➤ Médecine scolaire

Pas de suivi systématique des élèves, la visite médicale des CP et des CM2 a disparu depuis de nombreuses années. Comme les années précédentes, le médecin scolaire reste disponible pour les cas graves (maltraitance avérée ou suspectée...), pour l'établissement d'un PAI, pour participer si besoin à une équipe éducative.

➤ PMI

Le dépistage sensoriel des MS a eu lieu le vendredi 4 novembre.

➤ APC

Pas de prise en charge prévue.

➤ Liaison Collège-Ecole

Des réunions de travail et d'échanges avec les professeurs du collège de Jacou sont programmées pour améliorer la cohérence et la fluidité des parcours dans le cadre des nouveaux programmes et du rattachement de la classe de 6^{ème} au cycle III.

7°/ Pédagogie et projets

➤ Nouveaux programmes

Ils rentrent en application cette année. Les enseignants ont préféré différer le renouvellement des manuels scolaires pour choisir avec du recul ceux qui leur semblent les plus adaptés au contexte d'une petite école avec cours multiples.

Le livret scolaire unique doit être mis en place cette année mais sans doute pas avant le dernier trimestre. Dans cette attente, les enseignants communiqueront les résultats aux familles comme ils l'ont fait auparavant (bulletins, évaluations, travail quotidien).

➤ Organisation pédagogique

Le tableau ci-dessous présente les différentes plages de décloisonnement.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9H		CE2 Lecture Mme Castellvi (Salle polyvalente)		
10H		GS/CP Lecture Mme André (Classe de Mme André)		
14H	CM1 Espagnol Mme Castellvi (Classe de M Bonnet) CM2 Histoire Mme André (Classe de Mme Castellvi)		CE1/CE2 Espagnol Mme Castellvi (Classe de M Bonnet) GS/CP Lecture Mme André (Classe de Mme André)	CM2 Espagnol Mme Castellvi (Classe de Mme Castellvi) CP/CE1 Espace Temps Mme André (Classe de Mme André)
15H	CP/CE1/CE2 Chorale M Bonnet (Salle polyvalente)		CM1/CM2 Chorale M Bonnet (Salle polyvalente)	CE2/CM1 Histoire M Bonnet (Classe de M Bonnet)

➤ Projets et sorties pédagogiques envisagés

Le XIXème siècle dans la région.

Cette année, l'équipe a décidé de travailler de façon plus approfondie sur le XIXème siècle (aspects artistique, historique, économique)

Fin janvier

Sortie à Montpellier à dominante artistique : visite de l'Opéra Comédie et du Musée Fabre.

Mars

Les charbonnières (St Croix de Quintillargues), les mines d'Alès et le train à vapeur des Cévennes.

Mai

La sériciculture : visite du musée de St Hyppolite du Fort et élevage en classe.

Pour accompagner ces sorties, il sera fait appel aux animateurs du temps périscolaire qui pourront également exploiter ses sorties sur le temps des Activités Périscolaires.

Savoir Nager.

Les élèves de GS, CP et CE1 participeront à un module natation du 27 février au 10 mars, tous les matins de 10h30 à 12h. Cette année les élèves devraient disposer de deux vestiaires car ils seront les seuls sur le créneau horaire. Il sera fait appel aux parents pour aider à dévêtir puis à sécher et vêtir les enfants. Les parents accompagnateurs ne peuvent pas accéder au bassin.

Projet Académique Occitan.

Les élèves du CP au CM2 reçoivent un enseignement de l'Occitan par M Bonnet, dans le cadre de la chorale et en participant au projet académique.

Chant choral.

Deux chorales d'enfants sont constituées avec les élèves des cycles II (CP, CE1, CE2) et III (CM1, CM2). Ils travaillent, sous la direction de M Bonnet à raison d'une séance de 1h par semaine. Le répertoire qu'ils apprennent leur permet de chanter dans plusieurs langues : français, occitan, espagnol, anglais.

8°/ Equipement et travaux

- **Suite aux intempéries et malgré la réfection de la toiture, des fuites se sont produites dans le bureau de direction/salle des maîtres.**
L'entreprise qui a effectué les travaux doit venir sous peu pour résoudre ce problème.
- **Le radiateur vétuste du bureau de direction/salle des maîtres doit être changé.**
Il sera remplacé début janvier.
- **L'auvent devant le bureau de direction/salle des maîtres penche. La dalle sur laquelle il repose s'est soulevée de quelques centimètres empêchant l'ouverture complète de la porte.**
Des professionnels du bâtiment ont vérifié la solidité de cet auvent et assurent qu'il n'y a aucun risque.
- **Les enseignants demandent si la climatisation des salles de classe peut être envisagée.**
Des devis sont en cours et il est prévu d'équiper progressivement tous les locaux qui reçoivent des élèves.
- **Poursuite de l'aménagement de la cour.**
Un plan incliné va être construit pour permettre l'accès handicapé à la salle de classe de Mme André. Des tables extérieures pour la cour maternelle seront achetées en 2017. Durant les grandes vacances 2017, un des deux arbres en fond de cour sera abattu (ses racines détériorent le revêtement), il sera remplacé. Le grillage en fond de cour sera également changé de façon à ce que le caniveau et le recoin à côté du temple ne soient plus accessibles aux élèves.
Les parents élus demandent si on peut équiper la cour de maternelle de jeux type cage/toboggan.
Les enseignants répondent que les élèves de maternelle disposent déjà de tricycles, draisiennes, trottinettes, toupies. Des nouvelles toupies et des balançoires ont été commandées et seront disponibles en janvier prochain. La cour est donc bien pourvue. Installer une aire de jeux est de plus très coûteux car elle doit reposer sur un revêtement spécial.
Les parents élus demandent que des tracés de jeux soient dessinés dans les 2 cours.
Les enseignants et la mairie n'y voient aucun inconvénient, 1 terrain réservé au foot et 1 au jeu de ballon prisonnier sont déjà délimités. Un parcours vélo avait été tracé dans la cour de maternelle il y a quelques années et s'est peu à peu effacé. L'équipe réfléchira à de nouveaux tracés en fonction des aménagements à venir.

9°/ Temps périscolaire

Melle Flora Martin et M Teddy Schutt ont été recrutés (mission Service Civique) et interviennent sur les temps périscolaires. Ces missions seront reconduites avec d'autres candidats lorsque celles de Melle Martin et M Schutt se termineront.

➤ Cantine.

Une nouvelle organisation de la cantine a été récemment mise en place pour le deuxième service (le repas des maternelles ne posant pas de problème), les familles en ont été informées. Il s'agit d'améliorer le climat des repas en rendant les enfants davantage « acteurs » durant le service.

L'accès au réfectoire se fait par petits groupes. Des tables de 8 sont constituées avec 1 adulte par table. Le placement est libre à condition que les règles soient respectées. Le service commence quand tous sont assis et calmes. Les enfants se servent eux-mêmes, ramassent leurs couverts et nettoient le cas échéant. Les membres de la Commission Scolaire viennent régulièrement voir comment se passent les repas.

Si des enfants présentent des problèmes de surpoids, il est conseillé aux parents d'en parler directement à Mme Danti qui veillera à ce qu'ils ne se resservent pas.

➤ **Pause méridienne.**

Durant la pause méridienne, en attente ou après le repas, les enfants ont accès à la bibliothèque (lecture) et à la salle des associations (où leur sont proposés des jeux de société). Ceux qui préfèrent se dépenser peuvent rester dans la cour avec, à disposition, ballons, raquettes, etc...

➤ **TAPS**

Melle Martin va prendre en charge une nouvelle activité autour du recyclage des déchets et du gaspillage alimentaire. Un atelier découverte de l'informatique est déjà proposé et animé par M Schutt.

La séance est levée à 21h15.

Les Parents Elus

La Commission Scolaire

La Directrice

ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
RASED	Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté
PMI	Protection Maternelle et Infantile
CMP	Centre Médico Pédagogique
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
APC	Activités Pédagogiques Complémentaires
TAPS	Temps d'Activités Péri Scolaires